

Enseigner l'histoire des arts

❖ L'histoire des arts, cadrage

B.O. hors série » Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire »
B.O. n°32 du 28 août 2008 « Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts »

▪ Une discipline pluridisciplinaire et support de transversalité

Dans les programmes 2008, L'histoire des arts est affiliée au domaine disciplinaire de la culture humaniste, et plus particulièrement au champ des pratiques artistiques.

Cependant sa pratique implique la conjonction de plusieurs champs de connaissances :

- L'histoire : l'enseignement de l'histoire de l'art s'appuie sur la chronologie ordonnée par les périodes historiques définies dans les programmes
- Les arts : L'enseignement de l'histoire des arts se fait à partir d'étude d'œuvres appartenant aux 6 domaines artistiques (Les arts de l'espace (architecture, jardins, urbanisme), les arts du langage (littérature, calligraphie), les arts du quotidien (arts populaires, arts appliqués, design, métiers d'art), les arts du son (musique), les arts du spectacle vivant (théâtre, opéra, danse, mime, arts du cirque, marionnette, jeux d'eau, feux d'artifice..), les arts du visuel (peinture, sculpture, photographie, illustration, dessin, cinéma, audiovisuel, arts numériques...)).

Il est par ailleurs préconisé de lier les études d'œuvres à une pratique sensible effective.

- Selon le domaine artistique choisi, la pratique de cet enseignement sera directement liée à celle de la musique, de la littérature, des activités physiques à visée artistiques et expressives, des sciences et techniques.

On peut lire effectivement dans le B.O. du 28 août 2008, intitulé « Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts » que « l'histoire des arts instaure des situations pédagogiques pluridisciplinaires. »

Les objectifs définis dans « Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts » l'inscrivent dans cette transversalité et cette pluridisciplinarité.

Il y est précisé que l'enseignement de l'histoire des arts vise à :

-Susciter la curiosité de l'élève, développer son désir d'apprendre, stimuler sa créativité, notamment en lien avec une pratique sensible

-Développer chez lui l'aptitude à voir et regarder, à entendre et écouter, observer, décrire et comprendre

-Enrichir sa mémoire de quelques exemples diversifiés et précis d'œuvres constituant autant de repères historiques

-Mettre en évidence l'importance des arts dans l'histoire de la France et de l'Europe

Ainsi, on peut dire que « l'enseignement de l'histoire des arts contribue à l'acquisition d'une culture humaniste. Il participe aussi à l'acquisition de compétences transversales telles que la « maîtrise de la langue française », les « compétences sociales et civiques » et « l'autonomie et initiative » ».

« Il met en œuvre des compétences dans le domaine des TICE »¹ par la mise en place d'un *cahier personnel d'histoire des arts*.

▪ Un enseignement obligatoire

Dans le Socle Commun, certaines compétences du palier 2, mais également du palier 1 sont à valider en relation directe avec la pratique de l'histoire des arts.

Au cycle 2, son enseignement n'est pas défini par un cadre horaire institutionnel. Cependant, les textes préconisent de se saisir de toute opportunité permettant la rencontre avec des œuvres artistiques, quelle que soit leur nature.

Au cycle 3, 20 heures annuelles lui sont attribuées.

Les compétences du palier 2 du socle commun en lien avec l'histoire des arts:

-Distinguer les grandes catégories de la création artistiques

-Reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement

étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine

¹ B.O. n°32 « Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts », p5

artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique
-Exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art en utilisant ses connaissances

❖ **L'histoire des arts, pratiques**

▪ **Programmer son enseignement**

20 heures annuelles sont allouées à l'enseignement de cette discipline. Cependant, les séances qui peuvent être faites sur ces heures doivent être conçues comme des séances de synthèses en lien avec toutes les disciplines aux carrefours desquelles l'histoire des arts se situe.

Au cycle 3, l'enseignement de l'histoire des arts doit faire l'objet d'une programmation de cycle, afin de s'assurer que des œuvres de toutes les périodes historiques et de tous les domaines artistiques soient bien étudiées et réparties de manière équilibrées.

Cette programmation doit prendre en compte la programmation d'histoire, et également les ressources du patrimoine local.

▪ **Choix des œuvres**

Une liste nationale de référence aide au choix des œuvres à étudier.
Une liste des œuvres du patrimoine local est disponible sur le site de l'IA.

Le choix des œuvres et leur programmation tiendront compte en priorité de la chronologie historique.

Il est cependant possible de s'en détacher, notamment en cas de choix lié à la mise en œuvre d'un projet particulier ou d'une visite.

Attention, une œuvre peut être liée à une période historique par sa date de création mais aussi par sa thématique, par exemple la réminiscence régulière des mythes et héros de la mythologie grecque ou latine, ou le moyen-âge rêvé du XIX^{ème} siècle.

Un module d'histoire de l'art peut également concerner un groupement d'œuvres ou un mouvement artistique, et pas forcément uniquement une œuvre isolée (l'impressionnisme, la peinture officielle, l'architecture romane, les mythes antiques dans la peinture à travers les âges...)

▪ Les outils

Le B.O. n°32, « Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts », prévoit la mise en place d'un *cahier personnel d'histoire des arts*.

Le fonctionnement en cycle, et l'élaboration de programmation de cycle, suggère que ce cahier soit un cahier de cycle, que l'on peut organiser chronologiquement, ou par domaines artistiques, ce qui laisse une plus grande souplesse pour étudier des œuvres hors chronologie des 5 périodes historiques.

Ce cahier est une mémoire du parcours artistiques.

Il permet de garder la mémoire des œuvres rencontrées et de structurer les apprentissages. Il permet précisément de :

- garder une trace des œuvres rencontrées
- pouvoir se référer à ce qu'on a rencontré
- tisser des liens entre les disciplines
- tisser des liens entre les arts
- s'approprier des références culturelles
- prendre des repères dans le temps et dans l'espace
- connaître son patrimoine de proximité
- connaître quelques éléments culturels d'autres pays.

Ce cahier devrait contenir :

- une frise chronologique pour inscrire le travail mené dans l'étude des périodes historiques
- la reproduction des œuvres étudiées, pour pouvoir s'y référer, garder en mémoire et construire des références artistiques
- des traces de « pratiques éclairantes », pour pérenniser et contextualiser les connaissances culturelles
- des œuvres en réseau pour tisser des liens
- un glossaire
- une synthèse élaborée collectivement, qui reprend les points d'analyse, les caractéristiques principales, les mots clés
- éventuellement des traces personnelles de réception (dessin d'observation, liste de mots évoqués par l'œuvre...)

La mise en place de ce cahier mettra en œuvre si possible les compétences de TUIIC. (un exemple à voir sur le site suivant :

http://patrick.straub.pagesperso-orange.fr/2010_le%20cahier%20personnel.htm)

Les œuvres artistiques étudiées doivent prendre place sur la frise historique collective qui devient alors un outil pluridisciplinaire.

▪ **La séance d'histoire des arts**

Les 20 heures attribuées à l'enseignement de cette discipline ne doivent pas être des heures d'enseignement cloisonné. La séance d'histoire des arts sera le plus souvent un temps de synthèse liés à l'enseignement de l'histoire, de la littérature, de la musique, des arts visuels, de l'EPS, de la technologie, à une sortie, à un projet de classe ou d'école.

L'objectif de cet enseignement est avant tout de favoriser la rencontre avec des œuvres du patrimoine mondial, national ou local.

✓ **1ère étape : le choix de l'œuvre et la définition d'objectifs**

La première phase de conception va résider dans le choix de l'œuvre en fonction de l'objectif d'apprentissage fixé, et dans la définition d'objectifs transversaux (lexique actif à acquérir, compétences liées à la participation à un échange collectif par exemple)

✓ **2^{ème} étape : la rencontre avec l'œuvre ou les œuvres**

Cette rencontre peut être anticipée puisqu'elle a pu avoir lieu lors d'une séance d'histoire, d'arts visuels, d'EPS, de musique, de littérature...

Pour réunir des conditions favorables de rencontre, l'enseignant peut agir sur des variables :

-La place de l'œuvre dans la séquence (déclencheur, moyen d'apprentissage, aboutissement)

-La présentation de l'œuvre (partielle, intégrale, puzzle)

-L'organisation de la classe (collectif, individuel, groupe)

- ✓ -Les moyens de réception (écrire quelques mots évoquées par l'œuvre, faire un dessin d'observation, mettre en rapport avec d'autres œuvres rencontrées précédemment, photographier l'œuvre...)

✓ **3^{ème} étape : situer l'œuvre dans son contexte historique, culturel, artistique**

Ce questionnement peut être mené par les élèves qui seront amenés à faire des recherches sur l'auteur, le mouvement, le genre, sur les citations éventuelles... (Activités de lecture documentaire et TUIIC)

L'enseignant peut également faire un apport magistral pour simplifier et écourter la séance.

Une première mise en réseau peut émerger à ce stade.

On peut choisir de renseigner une affiche collective au fur et à mesure des informations prélevées ou construites afin de faciliter le temps de synthèse.

✓ **4^{ème} étape : analyse de l'œuvre**

Cette analyse doit porter sur quatre axes de réflexion définis par les textes officiels.

-La forme :

De quoi s'agit-il ?

De quel genre ?

Quel style ? Quelle époque ?

Quelle construction ? (répétition, lignes, rupture, alternance, citation, organisation de l'espace...)

-La technique :

Quels éléments composent l'œuvre ?

Avec quels moyens ?

Avec quelles actions ?

-Le sens de l'œuvre :

Qu'a voulu dire l'artiste ?

Quelles en sont les différentes interprétations ?

-Usages

Quelle est la fonction de l'œuvre dans son contexte historique ?

A qui s'adresse-t-elle ?

Cette analyse va permettre de faire émerger les mots-clés de l'étude.

Tous les axes ne sont pas forcément à interroger pour chaque œuvre. On pourra privilégier une ou deux pistes selon le choix de l'œuvre.

✓ 5^{ème} étape : les pratiques éclairantes

L'exercice des pratiques éclairantes doit porter sur la problématique artistique de l'œuvre et ne pas systématiquement fonctionner « à la manière de... ».

Quelques exemples de pistes :

- Travail sur la peinture de la Renaissance : il s'agira de trouver une situation pédagogique qui oblige à trouver des solutions pour représenter la perspective, sans pour autant reproduire le tableau renaissance que l'on aura étudié : élaborer une scène en trois D, la reproduire en deux D en explicitant les problèmes rencontrés en passant éventuellement par la photo).
- Travail sur les couleurs : On peut élaborer la palette d'un peintre
- Etude d'une nature morte : élaborer une nature morte représentative de notre travail d'écolier, relever les lignes avec un calque et remplir les zones délimitées par aplat
- Visite et étude d'une cathédrale gothique : créer des animaux fantastiques, installer des gargouilles sur des monuments connus par collage
- Etude d'une intaille antique : pratiquer la gravure dans différentes matières de dureté variée
- Sortie dans un musée des transports : inventer des prototypes, photographier et transformer des véhicules existants par ajout, retrait, superposition, hybridation...

Des mises en réseau peuvent également apparaître ou se construire à ce stade.

✓ 6^{ème} étape : Appropriation individuelle et sensible de l'œuvre

A la lumière des différentes pistes explorées, chacun pourra à ce moment exprimer les impressions, émotions, sensations procurées par l'œuvre ou les œuvres, et l'apprécier.

✓ 7^{ème} étape : la synthèse

Un texte de synthèse doit être rédigé qui mêle les éléments d'informations, les caractéristiques artistiques de l'œuvre, les mises en réseau, les mots-clés, les impressions qui font l'unanimité.

Un temps devra être consacré à la mise en page des éléments conservés dans le cahier personnel d'histoire des arts.